

**INFORMATION AUX PARENTS**  
**INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025**

La campagne d'inscription pour l'année 2024-2025 débutera, auprès du secrétariat de la Mairie, le 1<sup>er</sup> février et ce, jusqu'au 31 mars 2024.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en Mairie et devront y être remis, au plus tard le 31 mars 2024.

Ces démarches administratives sont obligatoires soit :

- pour une première inscription en Maternelle Petite Section (enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 décembre 2021),
- pour une première inscription sur la Commune,

Merci de bien vouloir vous présenter à l'Accueil de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir des lundis au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures 30 et les samedis de 8 heures 30 à 12 heures, muni des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- copie du livret de famille, des cartes d'identités des deux parents, d'une carte d'identité ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation.

Annet-sur-Marne le 26 décembre 2023

Le Maire

Stéphanie AUZIAS

